

**AUTORISATION PARENTALE
POUR ENFANT MINEUR**

Saison 2018 / 2019

Je soussigné M. Mme

Demeurant

.....

Autorise mon fils, ma fille Né(e) le

À pratiquer le Tir à l'Arc au sien du club de :

La société des Archers de ST AMAND LES EAUX

Affilié à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR Á L'ARC (F.F.T.A).

Les horaires m'ont été communiqués.

Mon fils, ma fille, est licencié(e) à la F.F.T.A par les soins du club, il bénéficie de la sorte de l'assurance fédérale.

Il, elle, a passé une visite médicale de non contre-indication dont j'ai transmis le certificat au responsable du club.

Mon fils, ma fille * :

- est autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours
- doit attendre son accompagnateur (confère article 19 du règlement intérieur)

Je note que mon accord sera sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon fils ou à ma fille pour participer à des rencontres ou des compétitions adaptées à son âge.

Fait le :/...../.....

Á :

Signatures :

Le père

La mère

*** barrer la mention inutile**

commission formation - copyright FFTA